



## Bulletin Mensuel n° 3/2007 Mars 2007

### EDITORIAL

## Adoptions internationales: une situation toujours plus tendue

*Les premières statistiques concernant l'année 2006 indiquent une tendance à la diminution du nombre d'adoptions internationales. Ce ralentissement n'est pas sans soulever de nombreuses questions, tant quant à ses causes possibles qu'à ses éventuelles conséquences à long terme.*

**E**n ce début d'année, les premiers chiffres disponibles semblent indiquer que l'adoption internationale a diminué en 2006 : moins 5% en France<sup>1</sup> (2006 : 3977 / 2005 : 4136), moins 10% aux Etats-Unis<sup>2</sup> (2006 : 20,679 / 2005 : 22,728), moins 20% en Suède<sup>3</sup> (2006 : 879 / 2005 : 1083) et moins 25% en Norvège<sup>4</sup> (2006 : 448 / 2005 : 582). Seule l'Italie<sup>5</sup> a effectué 10% d'adoptions de plus qu'en 2005, mais reste toutefois encore 10% en dessous de l'année 2004 (3402).

L'Allemagne<sup>6</sup> et le Canada<sup>7</sup> avaient quant à eux déjà enregistré une baisse en 2005 et l'Espagne<sup>8</sup> craint également de voir ses adoptions diminuer.

Ces chiffres devront naturellement être complétés par ceux des autres pays d'accueil.

### Des pays d'origine qui évoluent

Les causes à l'origine de ce ralentissement sont multiples, mais les contextes prévalant dans certains pays d'origine jouent assurément un rôle important. Ainsi, et sans prétendre être exhaustif, les nouvelles structures mises en place par la Chine suite à l'entrée en vigueur de la CLH-93, auxquelles vont s'ajouter les nouvelles normes concernant les candidats à l'adoption<sup>9</sup> ralentissent certainement le rythme des années précédentes. Les nouveaux critères

d'accréditation des intermédiaires en Russie ont eu le même effet (par exemple les Etats-Unis enregistrent 1413 adoptions de moins avec la Chine, et 933 de moins avec la Russie). Les adoptions avec l'Ukraine ont été réduites à cause des différentes réformes en cours dans le pays, celles de l'Inde continuent de baisser à la suite de l'augmentation des adoptions nationales, l'adoption internationale est extrêmement limitée en Roumanie depuis une année et la Thaïlande<sup>10</sup> a poursuivi son programme de quota annuel.

A l'inverse, on constate que le Kazakhstan, le Vietnam, le Guatemala et l'Ethiopie sont fortement représentés dans le peloton de tête des statistiques des pays d'accueil. A noter qu'aucun de ces derniers Etats n'a ratifié la CLH-93, et que certains sont l'objet de sérieuses préoccupations dans le domaine de l'adoption.

### Les vases communicants

Si les demandes d'adoptions restent très importantes dans les pays d'accueil, il apparaît qu'elles sont de plus en plus difficiles à satisfaire. Les restrictions imposées par des pays d'origine importants en termes de nombre d'adoptions internationales annuelles obligent les candidats à rechercher ailleurs des possibilités d'adoption, l'adoption nationale restant encore peu explorée.

Or, l'histoire contemporaine de l'adoption montre bien que si la pression que subit un pays d'origine devient trop forte, les abus surgissent inmanquablement, suivi par une prise de conscience politique, puis légale, et aboutissant enfin à la mise en place de structures plus respectueuses des droits de l'enfant, mais souvent aussi plus restrictives.

Les efforts conjugués des acteurs internationaux tels que le Comité des Droits de l'enfant, la Conférence de La Haye, l'UNICEF et les ONG (également locales) jouent un rôle toujours plus déterminant dans la dernière phase de cette évolution. Et si l'on considère que ce mouvement est inéluctable, un jour arrivera où la très large majorité des pays d'origine sera passée par ce processus et limitera en conséquence le nombre d'adoptions internationales.

### **Sensibiliser les candidats**

Une fois de plus, il apparaît donc essentiel que les pays d'accueil consacrent plus d'efforts à sensibiliser leur population à cette réalité, en soulignant le sens réel de l'adoption internationale telle que consacrée par les textes internationaux. L'accueil d'enfants en vue de

leur adoption ne pourra se poursuivre que par le développement d'une coopération renforcée avec les états d'origine permettant l'identification des enfants qui en ont un réel besoin, en particulier les enfants dits à particularité.

*L'équipe du SSI/CIR*

<sup>1</sup> Mission de l'adoption internationale (France)  
[www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger\\_1296/conseils-aux-familles\\_3104/adoption-internationale\\_2605/statistiques\\_5424/statistiques-adoption-internationale\\_14683.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/conseils-aux-familles_3104/adoption-internationale_2605/statistiques_5424/statistiques-adoption-internationale_14683.html)

<sup>2</sup> US Department of State (États-Unis),  
[www.travel.state.gov/family/adoption/stats/stats\\_451.html](http://www.travel.state.gov/family/adoption/stats/stats_451.html)

<sup>3</sup> Myndigheten för internationella adoptionsfrågor (Suède)  
[www.mia.eu/](http://www.mia.eu/)

<sup>4</sup> Norwegian Directorate for Children, Youth and Family Affairs (Norvège)  
[www.bufetat.no/?module=Articles;action=ArticleFolder\\_publicOpenFolder;ID=790](http://www.bufetat.no/?module=Articles;action=ArticleFolder_publicOpenFolder;ID=790)

<sup>5</sup> Commissione per le Adozioni Internazionali (Italie),  
[www.commissioneadozioni.it/Contents/?idpagina=32](http://www.commissioneadozioni.it/Contents/?idpagina=32)

<sup>6</sup> [www.adoinitiative.de/Statistik.htm](http://www.adoinitiative.de/Statistik.htm)

<sup>7</sup> Conseil d'adoption du Canada,  
[www.adoption.ca/news/news08172006\\_FRstats.htm](http://www.adoption.ca/news/news08172006_FRstats.htm)

<sup>8</sup> Journal « El Mundo », Espagne,  
[www.elmundo.es/elmundo/2007/02/09/espana/1171029285.html](http://www.elmundo.es/elmundo/2007/02/09/espana/1171029285.html)

<sup>9</sup> Voir Bulletin mensuel 1/2007.

<sup>10</sup> Voir Bulletin mensuel 4/2006.